



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.43
10 juillet 1992

FRANCAIS SEULEMENT

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire*

NORMALISATION NATIONALE : TRAITEMENT DES NOMS GEOGRAPHIQUES DANS
LES SERVICES COMPETENTS

Bilan des activités de la Commission de toponymie du Québec
1987-1992

Document présenté par le Canada**

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Préparé par la Commission de toponymie du Québec.

La Commission a pour mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec. Il lui revient ainsi d'assurer l'inventaire, le traitement, la normalisation, l'officialisation, la diffusion et la conservation des noms de lieux du territoire québécois et d'établir les critères de choix et les règles d'écriture des noms de lieux. Elle doit également donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie, pouvant aussi émettre de tels avis de sa propre initiative.

1. L'officialisation des toponymes et des odonymes

Au cours des cinq dernières années (avril 1987 à mars 1992), la Commission de toponymie a procédé à l'officialisation de 32 292 noms de lieux québécois, dont 12 366 toponymes et 19 926 odonymes (noms de voies de communication). Le tableau suivant montre la progression de l'officialisation des noms de lieux regroupés par types d'entité, de même que le bilan statistique au 31 mars 1992.

L'officialisation des toponymes et odonymes par regroupement de types d'entités

	Avant avril 1987	Avril 1987 à mars 1992	Total au 31 mars 1992
Entités topographiques	8 013	1 606	9 619
Entités hydrographiques	72 466	7 309	79 775
Milieu biotique	723	225	948
Lieux habités	3 888	326	4 214
Espaces administratifs	1 139	632	1 771
Autres espaces désignés	302	1 242	1 544
Bâtiments	1 223	22	1 245
Autres entités artificielles	4 995	1 004	5 999
Voies de communication (odonymes)	29 589	19 926	49 515
	<u>122 338</u>	<u>32 292</u>	<u>154 630</u>

2. Le programme de désignation commémorative

Répondant aux vœux de divers groupes socioculturels, la Commission a développé un programme spécifique de dénomination commémorative des lieux géographiques, des édifices, des ouvrages d'art et d'autres constructions, dont l'objectif est notamment de rendre hommage aux familles-souches du Québec et à leurs ancêtres, de reconnaître l'apport significatif de groupes ethniques au développement de la société québécoise, de commémorer des événements locaux, régionaux, nationaux ou internationaux significatifs pour le Québec, ou encore d'honorer des personnes ou leurs oeuvres ayant marqué leur milieu de façon tangible. Depuis avril 1987, la Commission a procédé à 78 désignations commémoratives de la sorte. Voici deux cas de désignations commémoratives de prestige :

- Cap Liberté, Cap Égalité, Cap Fraternité, (noms s'inspirant de la devise française), lors du Bicentenaire de la Révolution française, en 1989.
- Lac U.S.A., lors du 100^e anniversaire du United States Board on Geographic Names, en 1990.

3. Les politiques et les normes

La pièce maîtresse au chapitre des politiques et normes de la Commission au cours des cinq dernières années fut la publication, en 1990, de la 2^e édition révisée et enrichie au Guide toponymique du Québec*. Cet ouvrage contient l'ensemble des principes, normes et procédures de la Commission de toponymie concernant le choix, le traitement, l'officialisation, la diffusion et la conservation des noms de lieux du Québec. Rappelons qu'à cet égard, la Commission tient largement compte des recommandations des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

À chaque année, la Commission s'impose de revoir certaines politiques et règles afin de s'adapter aux différents contextes dans lesquels la toponymie évolue. Au cours des dernières années, la Commission a adopté une politique relative à l'officialisation des noms d'édifices et autres constructions, explicité sa politique de désignation toponymique commémorative, et encore récemment, il lui est apparu important d'apporter une précision au critère de choix relatif à l'exclusion des noms de personnes vivantes ou décédées depuis moins d'un an*, afin d'écartier les ambiguïtés quant à l'interprétation de la règle générale. Elle a jugé bon également de réviser sa politique de traitement des noms autochtones*, de manière à assurer une plus grande diffusion de ces noms.

* Voir le document spécifique sur ce sujet.

4. La recherche et le développement

Deux projets prioritaires ont servi à canaliser les forces vives et les ressources de la Commission au cours des dernières années : le Dictionnaire illustré des noms de lieux du Québec* et la refonte du système informatisé de gestion des toponymes TOPOS*.

Parmi les autres projets qui ont retenu l'attention de la Commission, il y a lieu de signaler une expérience-pilote de dénomination massive de 1 687 lieux, dont 1 523 lacs, d'une réserve faunique, ce qui a permis à la Commission, non seulement de puiser dans sa banque de noms qu'elle enrichit progressivement tous les ans, mais aussi de recourir à de nouveaux procédés de création de noms de lieux, notamment en puisant dans des oeuvres littéraires de qualité les termes et expressions possédant un riche pouvoir d'évocation.

Par ailleurs, conformément au programme de travail établi lors de la Quatorzième session du Groupe d'experts tenue à Genève en mai 1989, la Commission de toponymie a dressé une liste des exonymes français d'Amérique les plus en usage.

Au plan terminologique, la Commission, au cours des cinq dernières années, a enrichi sa banque de terminologie géographique de 77 nouveaux termes reliés à la toponymie québécoise. La réédition de la brochure intitulée Terminologie géographique de la toponymie québécoise, en avril 1990, présente un corpus de 298 termes définis. Au cours de la même période, le corpus des gentilés (noms des habitants) du Québec, quant à lui, s'est enrichi de 110 nouvelles appellations collectives, ce qui fixe aujourd'hui à 1 546 le nombre de gentilés québécois.

5. Les activités internationales

La Commission de toponymie a participé à des activités internationales dont quelques-unes ont permis à la Commission de toponymie de se signaler de façon particulière :

- Stage de formation en gestion toponymique* (août 1988). Placé sous le patronage des Nations Unies, ce stage a été organisé par la Commission de toponymie, avec la participation du Comité permanent canadien des noms géographiques.
- Aide au Cameroun (1987-1988). Un membre du personnel de la Commission a participé pendant six mois, via l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à un programme d'aide au Cameroun, plus particulièrement auprès de la Commune urbaine de Douala dans le cadre d'un projet odonymique.

* Voir document spécifique sur ce sujet.

- **Accueil d'un stagiaire du Maroc** (avril 1989). La Commission a accueilli le chef du Service de la topographie générale du Maroc pour un stage de formation en vue de la réalisation d'un répertoire toponymique marocain.
- **Accueil d'une délégation parlementaire du Sud-Tyrol (Italie)** en juin 1990. Cette délégation de 14 personnes souhaitait connaître l'expertise de la Commission en matière de toponymie.

6. Les publications

Les principales publications que la Commission a réalisées au cours de la période 1987-1992 sont les suivantes :

- . Supplément cumulatif 1991 du Répertoire toponymique du Québec 1987
- . Guide toponymique du Québec (2^e édition révisée et enrichie)
- . Terminologie géographique de la toponymie québécoise
- . Répertoire odonymique de la MRC de Matane
- . Actes du Stage international de formation toponymique tenu à Québec du 7 au 19 août 1988
- . Seigneuries et fiefs du Québec, nomenclature et cartographie
- . La toponymie des Attikameks
- . La toponymie des Naskapis
- . Le genre des noms de cours d'eau (2^e édition)
- . Bulletin d'information **Le Toponyme** et son supplément **Origine de** (volumes 5 à 9 comprenant 15 numéros)
- . Notes toponymiques **TOPONYMIX** (numéros 8 à 15)
- . La Commission de toponymie (brochure)
- . La politique de désignation toponymique commémorative (dépliant)
- . Guide de dénomination des édifices, ouvrages d'art et autres constructions (dépliant)
